



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 103009

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'information de la population concernant les rappels de produits alimentaires. Ces derniers sont fréquents et, au regard de l'enjeu sanitaire majeur qu'ils représentent, l'information à leur sujet se doit d'être la plus diligente et la plus efficace possible. À cette fin, l'association CLCV préconise la mise en place d'un site Internet officiel unique rassemblant l'ensemble des rappels de produits alimentaires. En effet, l'information est actuellement disparate. Elle relève essentiellement de l'action des enseignes de distribution et n'est pas assez le fait des pouvoirs publics. En outre, la mise en place d'un site public pourrait permettre aux consommateurs de s'abonner à des alertes améliorant d'autant la diffusion de l'information. Aussi, elle souhaiterait qu'elle puisse lui faire connaître sa position sur cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Tabarot](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103009

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [28 février 2017](#), page 1543

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)